

ÉVALUATION DU RENDEMENT POUR L'ANNÉE 2016-2017

ASSNAT – CSPQ – CTQ – MAPAQ – RACJ

ENTITÉ VÉRIFIÉE	NOMBRE TOTAL DE DOSSIERS VÉRIFIÉS	ATTENTES SIGNIFIÉES AU DOSSIER DE L'EMPLOYÉ		ÉVALUATION DU RENDEMENT AU DOSSIER DE L'EMPLOYÉ	
		Oui	Non	Oui	Non
ASSNAT	42	2	40	6	36
		5 %	95 %	14 %	86 %
CSPQ	48	11	37	18	30
		23 %	77 %	38 %	63 %
CTQ	20	15	5	16	4
		75 %	25 %	80 %	20 %
MAPAQ	49	14	35	23	26
		29 %	71 %	47 %	53 %
RACJ	30	2	28	8	22
		7 %	93 %	27 %	73 %
Totaux	189	44	145	71	118
Résultats en %	100 %	23 %	77 %	38 %	62 %

Commentaires formulés par les entités vérifiées

ASSNAT : « L'Assemblée nationale a un souci constant d'assurer le respect du cadre normatif en gestion des ressources humaines et travaille en amont à bonifier ses mesures et mécanismes de vérification. Elle constate qu'en ce qui concerne les évaluations de rendement sur la base d'attentes significatives, elle devra accentuer le suivi et promouvoir son importance au sein de son équipe de gestion. »

CTQ : « La Commission des transports du Québec est en accord avec la recommandation de la CFP et effectuera des suivis afin de s'assurer que chaque membre du personnel fait l'objet, au moins une fois par année, d'une évaluation du rendement basée sur des attentes préalablement significatives. »

MAPAQ : « Le MAPAQ prend acte des résultats de la vérification. Des moyens sont déjà déployés afin que l'ensemble du personnel reçoive des attentes significatives, déposées au dossier, et soit formellement évalué annuellement, et ce, dans le respect des bonnes pratiques. »

RACJ : « La Régie des alcools, des courses et des jeux s'engage à respecter les recommandations formulées. Notre planification stratégique 2018-2023 comporte un objectif de mobiliser le personnel. Ainsi, les attentes significatives et les évaluations du rendement feront parti des mesures déployées. »

Équipe : Mame Makhtar Beye, Julie Fortin et Alexandra Mimeault
2018-06-20